

Image not found or type unknown



Problème sur le contrat, refus de réglé

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **17:57**

Nous avons fait faire des travaux de ravalement de façade sur devis signé. Les travaux on été fait. Nous avons reçu une facture correspondant au montant du devis initial. Puis nous avons eu la surprise de recevoir une facture d'un montant important. Nous refusons de la régler car il semblerait que l'entrepreneur ait mal fait son calcul au départ. Quels sont nos droits puisque nous avons obtenu un prêt correspondant au montant du devis initial. Merci de votre aide et diligence. Salutations